

## Sommaire

Les mots du directeur.....	2-3
Cité ... Solidarité !.....	4-5
Ces projets qui nous font avancer.....	6-7
Secteur 15-18 ans.....	9-10
Le Foyer de Bagnes : un nouveau secteur de Cité Printemps.....	11-12
Les hasards de notre vie nous ressemblent (Elsa Triolet).....	13-14
Secteur socioprofessionnel.....	15-16
Cité Printemps, une institution amie des enfants.....	17-20
Bilan au 31 décembre 2019.....	21
Comptes condensés des charges et produits.....	22
Rapport de l'organe de révision.....	23
Donateurs 2019.....	24



## ***Les mots du directeur :***

Captiver l'attention d'un maximum de jeunes, relier leur parcours institutionnel avec les célébrations de Noël, faire apparaître une colombe, la laisser s'envoler dans la chapelle fraîchement rénovée, ce sont les défis qu'a relevés la commission spiritualité lors de la fête de réouverture de la chapelle dédiée à la Sainte Famille, construite au cœur du bâtiment principal. Le concept institutionnel se réfère toujours aux valeurs chrétiennes et Cité Printemps peut fièrement s'appuyer sur plus de 160 années ininterrompues d'expérience de prise en charge d'enfants en faisant évoluer l'accompagnement selon les nécessités et connaissances du moment. Les personnes présentes lors de l'inauguration de la chapelle reconnaîtront, avec amusement, combien les concepts de pédagogie spirituelle ont été dépoussiérés. Les connaisseurs qui prendront la route du barrage de Mauvoisin marqueront une pause de surprise, en traversant le village de Champsec/Bagnes quand ils apercevront, comme une invitation à bifurquer sur la gauche, le logo de notre fondation. Et ceux qui sont familiers des articles de la convention internationale des droits de l'Enfant se montreront satisfaits de comment l'institution s'inspire et adapte son quotidien à la lumière de ce texte ratifié par la quasi-totalité des pays du monde.

C'est une année 2019 de grandes mutations que l'institution a traversée. L'équipe de direction s'enrichit de l'apport de deux nouvelles collègues responsables de secteur. M<sup>me</sup> Céline Moulin reprend les rênes du secteur 15-18 et du secteur socioprofessionnel. Elle réorganise la prise en charge dans les 2 villas ainsi que les 6 studios de la phase de progression. M<sup>me</sup> Gentiane Moser ouvre un nouveau secteur de l'accueil des petits dans la vallée de Bagnes, désormais « faubourg de la capitale séduinoise ». Steve Germanier responsable du secteur 6-15 lance « l'Equinoxe ». C'est par ce nom qui reflète l'équilibre fragile entre le jour et la nuit, que le groupe d'accueil d'urgence de 4 places, structure unique en Valais, a vu le jour après 7 ans de gestation. Avec Brigitte Fournier et le soussigné, la direction de Cité Printemps se tourne résolument vers l'avenir. En une année, le nombre de jeunes accueillis dans les diverses structures se monte à 73. L'organigramme s'étoffe de 10 EPT pour atteindre 48 EPT (équivalents plein temps). Je remercie mes collègues de la direction pour leur enthousiasme, leur dynamisme et leur soutien dans la réorganisation et le développement des nouvelles activités de la fondation.

Pour fédérer les secteurs, nous nous employons à l'utilisation d'un langage commun. Pour ce faire, nous inscrivons la fondation Cité Printemps sous l'angle d'une institution « amie des enfants » dans la ligne des articles de la convention internationale des droits de l'enfant. Les formations continues réunissant tout le personnel sont un autre moyen de partage de préoccupations communes. Nous avons organisé une formation pour mieux comprendre les difficultés et les troubles des apprentissages ainsi que les moyens concrets pour les atténuer. Diverses commissions réunissant des membres du personnel de tous secteurs confondus servent aussi à fédérer les équipes et à une meilleure connaissance des réussites et des préoccupations de chacun.

Les projets cités ci-dessus n'ont pu se réaliser sans les demandes, l'aval et le soutien de l'Etat du Valais par le département Formation et Economie. La confiance, la générosité et la proximité de la fondation Sainte Famille permet la gestion de la table d'hôtes de Cité Printemps, la mise à disposition des studios pour les jeunes, l'appartement dans lequel l'Equinoxe a pris ses quartiers, l'organisation de vacances à la colonie de Nendaz. De plus, la fondation met régulièrement la main au porte-monnaie pour fidèlement soutenir depuis l'origine de l'Orphelinat en 1858, petites et grandes réalisations. Avec l'ouverture du

foyer de Champsec, c'est un nouveau partenariat que nous ouvrons avec l'association l'Arche de Noël. Cette association a suivi les demandes de Cité Printemps pour rénover et mettre aux normes énergétiques un magnifique bâtiment conçu comme un groupe éducatif posé dans un écrin de verdure. En faisant confiance au travail de l'équipe en place, l'association coordonne un réseau de bénévoles de proximité et des moyens matériels pour agrémenter l'ordinaire d'une maison d'éducation subventionnée. Cette nouvelle organisation repositionne le travail social qui, de bonne volonté et de peu de moyens à ses origines, s'est tourné, depuis la création des écoles sociales, vers un professionnalisme absolu. Les concepts éducatifs que nous mettons en place à Champsec allient la proximité avec la communauté villageoise et la protection rigoureuse des enfants. Ils tendent à repositionner le balancier du monde de l'éducation vers une plus grande prise en compte dans l'encadrement des compétences des non professionnels du social. Le développement d'accueil relais partenaires du placement est une autre illustration de l'importance de chaque membre du réseau. Lors de week-ends et de vacances, des jeunes placés trouvent une chaleureuse alternative au monde institutionnel dans des familles relais motivées et dûment recrutées et soutenues par les intervenants en protection de l'enfant. Nous accordons une place à ces familles dans les séances de réseau et leurs avis ainsi que leurs observations, leur plus grande neutralité dans les accompagnements sont très précieux.

Je dis toute ma reconnaissance et ma gratitude pour la confiance et le soutien du conseil de fondation Cité Printemps emmené par M. Grégoire Dayer. Mes remerciements vont également à l'ensemble des collaborateurs qui ont traversé une année riche et mouvementée, parfois douloureuse, accueilli des nouveaux collègues, entrepris de revisiter notre concept en inscrivant toujours plus dans l'esprit que tout acte éducatif, toute procédure, toute réalisation doit se faire dans l'esprit d'une institution bienveillante qui donne de la place à la participation des jeunes accueillis dans toutes décisions petites et grandes qui les concernent. « On arrive inconnus et on repart inoubliables » tel est le slogan offert par les jeunes de l'équipe du troisième étage. Merci les enfants, vous êtes ma principale source de motivation.

*Serge Moulin, directeur*



## **Cité ... Solidarité !**

A l'aube de 2020, quelques astrologues prédisaient une année « particulière », lue dans cette accolade de deux 20. Cependant, nous avons franchi le seuil de cette étape sans émotion « particulière » même face aux embarcations qui continuent de noyer des enfants en Méditerranée, face aux files de déplacés sur les routes ou devant les horizons mortellement pollués de l'avenir. Il y a bien Greta Thunberg qui appelle à sauver la planète, avec quelques jeunes, contemporains des groupes des Villas mais, vu la maîtrise scientifique acquise ces dernières décennies, la lancée du progrès doit se poursuivre, semble-t-il !

Tout à coup, ce printemps de mars éveille un gel d'hiver inconnu, une saison de confinement, bourrée de questions. Les scientifiques les plus performants reconnaissent humblement les limites de nos interrogations, liées au Covid-19, ce nouveau-venu dont la généalogie, l'expansion, la durée de vie, les mutations échappent encore aux études les plus assidues des laboratoires les mieux équipés de la planète.

Les autorités décrètent des mesures à respecter pour nous protéger, particulièrement les personnes à risque, au-delà de 65 ans ... Cette réalité fait tout à coup prendre conscience que Cité Printemps, c'est un îlot de jeunesse au milieu d'un quartier à risque ... Franchir l'Avenue Ritz, au sud, c'est affronter le Home du Glarier; traverser la route de Gravelone, à l'est, c'est entrer dans le complexe de la Résidence St-Pierre; dépasser le terrain de jeu au nord-ouest, c'est découvrir la Maison Ste-Ursule dont les 4/5 de la population appartiennent au sommet de la pyramide des âges.

D'un jour à l'autre, les portes de ces demeures se ferment: d'un côté, pour protéger les anciens, de l'autre, pour accueillir les jeunes, privés d'école. Ainsi, une rencontre entre les groupes de Cité Printemps et des sœurs de Ste-Ursule s'initie sur les balcons des maisons respectives. De part et d'autre, nous applaudissons les soignants et les actifs au service de la vie ! A 21 heures, les enfants et les jeunes chantent, explosent, manifestent, tandis que sur le balcon des sœurs, résonnent des percussions africaines. Et de grands saluts s'échangent sous la lune étonnée ...

Vient ensuite le passage à des gestes concrets, des équipes de Cité Printemps vers les sœurs de Ste-Ursule: de beaux courriers illustrés, un tiramisu délicieux, des pizzas croquantes ... Nos jeunes sœurs, Africaines et Vietnamiennes, approchent les équipes, avec des mercis et quelques friandises. Des liens se tissent, se renforcent; nous observons davantage les jeunes: comme ils sont disciplinés quand ils se relaient sur les places de jeux, comme tout est calme et silencieux pendant les heures scolaires matinales! Une maturité qui nous impressionne! Partout, des éducatrices et des éducateurs discrets, attentifs glissent un message, accompagnent un jeune, renvoient un ballon ... et nous ne voyons que l'extérieur!

Du coup, dans notre prière, nous pensons davantage à la communauté de Cité Printemps et, à travers elle, nous rejoignons les enfants, les jeunes, les parents, les éducateurs, plongés dans des situations aussi inédites qu'exigeantes. Une solidarité se développe. Nous nous regardons vivre à distance, une

« distanciation sociale » qui rapproche. Des deux côtés, nous fréquentons le jardin où le soleil nous gratifie de douceur. Les fleurs et les merles nous enchantent. Nous réapprenons un langage d'échanges, d'humanité.

Cette étape 2020 amorcerait-elle un renouveau des liens qui créent un tissu vivant : les liens avec nous-mêmes, avec les autres, avec la nature, avec Dieu ? De tels liens développent une belle harmonie : on se regarde, on s'écoute, on s'encourage, on s'émerveille ...

Bravo, les jeunes ! Vous savez être super ... attentifs, réfléchis, pleins de joyeux élans ! Nous admirons les promesses de cette expérience de 2020 (unique, espérons-le tout de même). Comme les cerises de cette année, vous êtes précoces. Nous vous souhaitons de continuer à porter fruit dans cette Cité de vie jaillissante. Merci à tous les artisans du Printemps au cœur de l'automne de Sion-Nord ! C'est de l'intergénérationnel, de l'interculturel en acte ... sur cette planète terre que notre solidarité seule peut sauver.

*Sr Marie-Gabrielle Bérard, membre du Conseil de fondation*



## ***Ces projets qui nous font avancer***

Le « projet ». Un mot fourre-tout mais pourtant si souvent utilisé dans notre quotidien de foyer d'accueil et d'éducation. Le « projet », celui qui nous fait avancer, celui qui nous motive, celui qui nous remet en question, que l'on traîne, qui nous désespère, celui qui nous relance... Ils sont nombreux, ces projets, à avoir vu le jour durant cette année 2019. Ainsi, de la traditionnelle course aux œufs à la réorientation complète du secteur 15-18, de la finalisation de notre four à pizza (construit avec les jeunes) à l'ouverture en continu de notre table d'hôtes, du projet Sortir Ensemble et se Respecter à l'organisation d'un camp au Portugal, les projets, petits ou grands, simples ou complexes, habituels ou exceptionnels, rythment la vie de la Maison, de notre secteur (et la liste ci-dessus n'est de loin pas complète). Et, si ce sont les éducateurs qui sont à remercier pour leur enthousiasme, ce sont les jeunes de Cité Printemps qui en bénéficient en premier lieu, et notamment ceux accueillis sur les quatre étages du secteur 6-15 ans. Ces jeunes qui, encore cette année, auront été nombreux à pouvoir bénéficier de l'engagement, de la motivation et de l'implication de leurs éducateurs. Ainsi, en 2019, le secteur 6-15 ans aura affiché un taux d'occupation de 95.2 % sur l'ensemble de l'année, malgré des mois de juillet et août traditionnellement moins complets, période de transition scolaire oblige. Le lecteur assidu de nos précédents rapports d'activités repèrera que ce taux est moins élevé que les années précédentes, mais cette différence s'explique aisément par la réalisation d'un projet d'envergure décrit ci-dessous.

Car s'il en est un qui aura marqué la vie de la maison, c'est bien le projet Equinoxe. Réclamé depuis longtemps, pensé et repensé depuis des années, conceptualisé puis abandonné avant d'être remis au goût du jour, le nouveau groupe d'accueil d'urgence de Cité Printemps est une réussite. Composé d'une équipe éducative de 4.5 personnes plus motivées que jamais, d'un appartement remis à neuf et d'outils de prise en charge novateurs, Equinoxe, c'est aujourd'hui une certitude, répond à un besoin majeur dans notre canton : l'accueil et l'hébergement en urgence, de manière professionnelle, d'enfants et de jeunes valaisans en détresse ou en danger au sein de leur famille. Autrefois admis sur les groupes éducatifs déjà existants à CP, ils bénéficient désormais d'un accompagnement soutenu qui leur permet d'affronter cette étape importante et souvent traumatisante de leur vie d'enfant le plus sereinement possible. Les chiffres pour ce groupe parlent d'eux-mêmes : 22 jeunes accueillis pour une ouverture au 1<sup>er</sup> mai 2019. C'est 2.75 jeunes par mois, pour un groupe qui ne compte que trois places officiellement (ouverture d'un quatrième lit possible en cas de fratrie). Ce sont surtout des situations qui ont pu se décanter plus rapidement, qui ont bénéficié d'observations pertinentes et intéressantes pour nos partenaires. Des jeunes qui soufflent, des parents qui reprennent leurs esprits, des situations apaisées ou au contraire des orientations réfléchies et élaborées avec les partenaires : voilà la réelle plus-value de ce groupe d'urgence, en plus d'une disponibilité 24h/24 et d'une réactivité dont nous faisons notre leitmotiv. A ce sujet, nombreuses ont été les sollicitations qui n'ont pas abouti et pour lesquelles nous avons pu, en amont, répondre favorablement, déchargeant ainsi les intervenants partenaires de l'Office de la protection de l'enfant de leur préoccupation à trouver une place disponible. La nécessité d'un pareil groupe n'est désormais plus à démontrer et nous conforte à présent dans ce qui a été imaginé ces dernières années, même si tout n'est pas encore parfait et doit encore être peaufiné, amélioré : c'est là le propre de tout nouveau projet, et des nôtres en particulier !

Ce n'est pas un secret : ces quelques lignes sont écrites en 2020, et cette année ne dérogera pas à la règle. Les projets, plus ou moins concrets, réalisables ou utopistes, foisonnent sur les bureaux de la

Direction. C'est ce qui nous fait avancer, nous motive et nous remet en question. Et c'est ce qui fait de Cité Printemps ce qu'il est : un foyer dynamique, ouvert et volontaire. Un foyer où y travaillent des personnes bourrées d'énergie à qui va toute ma gratitude.

*Steve Germanier, coordonnateur du secteur 6-15 ans*





## **Secteur 15-18 ans**

Pour le secteur 15-18 ans, 2019 a été une année de projet et d'adaptation. Le 1<sup>er</sup> mai, les 2 villas ont pris des directions différentes, tant sur le profil des jeunes accueillis que sur la prise en charge.

La villa de la Passerelle a vu sa dotation éducative sensiblement augmenter, permettant la prise en charge de jeunes en situation de fragilité ou à observer avant de rejoindre le groupe « stable ». En soirée, 3 à 4 membres de l'équipe éducative, stagiaire HES compris, sont présents pour encadrer les 9 jeunes du groupe. Ainsi, un travail individuel soutenu peut être mis en place pour chacun des adolescents. L'équipe éducative a mis à profit ses compétences personnelles et professionnelles afin de proposer un panel d'activités, au travers desquelles assurer un travail éducatif. L'objectif est de répondre au mieux aux besoins des jeunes pour leur permettre d'avancer dans leur situation et leur projet. Les apprentissages qui découlent de la vie en communauté ont pu également être intensifiés en raison de la présence éducative accrue et du climat initié par l'équipe éducative.

Une salle « zen » a vu le jour au sein de la Passerelle. Les adolescents y trouvent un lieu aux senteurs d'huiles essentielles, reposant et calme. Ils peuvent également bénéficier, dans cet espace propice à la détente, des massages Shiatsu, dispensé par une éducatrice sociale formée à ces soins. Cette prestation est très appréciée par les jeunes. En effet, elle leur permet de se relaxer mais surtout de déposer et travailler leurs difficultés, par un biais différent.

La villa des Collines, quant à elle, a vu sa dotation éducative en baisse pour les 9 jeunes de ce lieu de vie et les 6 en studios dispersés dans la ville de Sion. Provenant du secteur 6-15 ans et de la villa de la Passerelle, les adolescents des Collines ont des situations personnelles et professionnelles stabilisées. Ils ont bénéficié d'un travail en amont des autres lieux de vie de Cité Printemps, permettant ainsi de se concentrer, en priorité, sur leur autonomie et leurs projets futurs.

Toute la prise en charge ainsi que les horaires des éducateurs ont été revus afin de favoriser l'acquisition de l'indépendance. En soirée, entre 3 et 4 membres de l'équipe, stagiaire HES compris, sont présents pour travailler en individuel avec chacun des adolescents mais également pour assurer le suivi dans les studios.

La plupart des repas de midi de la semaine sont pris sans présence éducative, à la villa ou à l'extérieur. Les jeunes se retrouvent également seuls quelques heures, en journée, durant les week-ends et les vacances. L'objectif visé est qu'ils apprennent la gestion des repas ainsi qu'à organiser leur temps libre. Un éducateur est toutefois atteignable durant ces moments afin de pallier à des urgences éventuelles. La villa des Collines est destinée à être un lieu transitoire où les jeunes sont préparés à rejoindre les studios, mais également à s'ouvrir vers l'extérieur, étoffer un réseau social hors Cité Printemps.

Le suivi en studio a également été intensifié dans un premier temps, avec des passages quotidiens des différents membres de l'équipe éducative. Petit à petit, les rencontres s'espacent afin de permettre aux jeunes de voler de leurs propres ailes.



Après plusieurs mois de pratique, nous ne pouvons que constater les bénéfices de la nouvelle organisation du secteur pour les jeunes. En effet, la prise en charge actuelle permet de répondre davantage aux besoins de chacun des jeunes et de les soutenir dans leurs projets, tout en tenant compte de leurs potentialités et difficultés. De plus, en mai 2019 l'ouverture de l'Equinoxe, hébergement d'urgence de Cité Printemps, a permis également de garantir plus de stabilité dans les groupes du secteur, n'ayant plus à accueillir de jeunes sans admission préalable.

Nous sommes aux prémices de cette nouvelle réorganisation prometteuse qui, bien évidemment, continuera à évoluer au fil du temps.

Pour conclure, je tiens à remercier les équipes éducatives du secteur 15-18 ans pour leur travail et leur engagement, leur capacité d'adaptation et leur motivation afin de proposer une prise en charge ainsi que des prestations diverses et adaptées aux jeunes accueillis dans les lieux de vie du secteur.

*Céline Moulin, coordonnatrice du secteur 15-18 ans*

## ***Le Foyer de Bagnes : un nouveau secteur de Cité Printemps***

L'an 2019 marque non seulement les 30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant, mais également l'ouverture du Foyer de Bagnes de la Fondation Cité Printemps. Pour la première fois depuis sa création en 1858, Cité Printemps bénéficie d'une structure hors de la ville de Sion. Afin de pérenniser l'accompagnement d'enfants placés par le Service cantonal de la jeunesse, Cité Printemps a été appelée à développer un foyer pour l'accueil d'enfants âgés de 0 à 12 ans. Le nouveau secteur de la fondation a pris adresse dans les locaux de la maison l'Arche de Noël à Champsec (Bagnes). L'association « Arche de Noël » a été créée en 1995 dans le but de soutenir la famille d'accueil Guigoz, dans laquelle une centaine d'enfants ont été placés jusqu'en 2018. À la retraite du couple pilier, Cité Printemps a conclu un partenariat avec cette association dans le but d'offrir « l'extraordinaire dans l'ordinaire » des enfants accueillis. L'association met à disposition les locaux entièrement rénovés et très adaptés à notre travail éducatif. Elle s'investit également pour constituer un réseau de bénévoles et elle finance certaines activités et certains camps.

Reconnu par mandat de prestations par le Département de l'Économie et de la Formation du canton du Valais, le Foyer de Bagnes peut accueillir jusqu'à 9 enfants. L'accompagnement éducatif est assuré par une équipe pluridisciplinaire composée d'éducatrices sociales, d'une enseignante, d'une éducatrice de l'enfance, d'une cuisinière-intendante et de stagiaires. Travailleuse sociale formée en droits de l'enfant, j'ai pris la responsabilité de ce nouveau secteur depuis sa conception. L'engagement d'une équipe pluridisciplinaire nous a paru évident pour appréhender la complexité des situations auxquelles sont exposés les enfants accueillis à Cité Printemps. Depuis le 1<sup>er</sup> août 2019, cette équipe dynamique s'est engagée avec passion et enthousiasme dans le projet. Je suis fière de pouvoir compter sur des professionnel·les compétent·es, bienveillant·es et au service des jeunes ainsi que de leur famille. Je souligne ici l'excellent travail accompli par cette jeune équipe et les en remercie vivement.

À l'instar des secteurs de Sion, nous souhaitons que le Foyer de Bagnes soit une institution amie des enfants. Nous poursuivons le travail systémique de Cité Printemps en impliquant le·la jeune, sa famille, les services placeurs, les enseignant·es et les thérapeutes. La concrétisation d'un foyer ami des enfants n'est possible qu'avec la participation de tous les acteurs du système. Partant de ce principe, les contours d'un partenariat avec les écoles publiques de la vallée de Bagnes se dessinent. Pour impliquer la communauté villageoise de Champsec qui nous a accueilli·es avec bienveillance, nous nous basons sur l'adage africain qui dit « qu'il faut tout un village pour élever un enfant ». Nous tissons des liens avec la population locale tout en protégeant les enfants que nous accueillons. Nous souhaitons faire profiter les jeunes de l'esprit de solidarité encore très présent à Bagnes. Je remercie chaleureusement ici l'ensemble du réseau (parents, travailleur·euse·s sociaux·ales, enseignant·es, bénévoles et donateurs·trices) pour leur précieuse collaboration, essentielle à l'accompagnement des jeunes. Nous sommes convaincus que le développement harmonieux de la personnalité des enfants, tant sur les plans cognitifs et affectifs que relationnels dépend en partie du partenariat que nous construisons avec tous les acteurs gravitant autour d'eux·elles. En outre, nous développons de nouvelles prestations pour les enfants. Par exemple, une infirmière formée en massothérapie intervient une soirée par semaine. Sa prestation permet aux enfants de se détendre et de rompre avec les tensions du quotidien. Nous collaborons également avec plusieurs fermes des environs du foyer, afin de permettre aux enfants d'entrer en contact avec des animaux. Ces rencontres sont fortement appréciées par les jeunes.

Je souhaite conclure en exprimant mon admiration pour les enfants que nous accompagnons au quotidien. Ces enfants, au bénéfice de mesures de protection, sont à la fois vulnérables et capables. Ces jeunes sont acteur • trice • s de leur vie. Si leur parcours est difficile, ils • elles font preuve, malgré tout, d'une grande résilience. Nous espérons sincèrement et humblement que leur passage au Foyer de Bagnes leur permettra de (re)trouver un équilibre et d'avancer sereinement dans leur vie.

*Gentiane Moser, coordonnatrice du foyer de Bagnes*



## ***Les hasards de notre vie nous ressemblent (Elsa Triolet)***

Je peine toujours à trouver un « départ », un fil conducteur pour écrire un texte. Il en allait déjà de même à l'école primaire pour pondre une rédaction ou plus tard une dissertation. Mais la majeure partie du temps, une fois que je suis lancée, le travail s'effectue assez facilement.

Cette fois, le mot clef n'est pas forcément « tombé du ciel », quoique, ... car après quelques réflexions stériles, puis un tout petit essai infructueux je me suis dite en regardant le calendrier perpétuel « sagesse au fil du temps » offert il y a quelques années par notre cher ancien collègue de la direction André-Philippe décédé en 2019 : voyons quelle est la phrase proposée aujourd'hui ? Et comme tout de suite je l'ai trouvée belle et parlante et qu'en plus j'ai adoré certains romans de cette grande femme de lettres qu'était Elsa Triolet, me voilà mise sur rail.

Mais en fait, n'est-ce pas un peu curieux pour une comptable de s'appuyer pour le résumé de l'année écoulée sur une formule, un proverbe qui nous fait réfléchir et nous ramène aux aléas du destin ? Alors que justement rien ne doit être laissé au hasard ni lors de l'élaboration du budget, ni pour le passage de chaque écriture, ni bien entendu au bouclement des comptes et encore moins lors de la révision de ceux-ci par notre organe de contrôle puis de leur présentation au conseil de fondation et ensuite de leur examen par le service cantonal de la jeunesse et l'organe de contrôle des fondations ?

Et bien non ce n'est point singulier et cela peut tout à fait se concevoir parce que si régulièrement les différents éléments qui jalonnent notre vie et croisent notre chemin sont inattendus, inespérés, surprenants parfois, ils sont aussi souvent les fruits de beaucoup de travail, de mérite, de ténacité, de volonté et surtout d'envie d'avancer et de faire bouger les choses. On dit que c'est la loi de l'attraction qui veut que l'on attire à nous ce que l'on a besoin au moment où l'on en a besoin et où on est capable de l'accueillir.

Comme pour mon texte, leurs fils conducteurs ont pris quelque temps avant de trouver leurs vrais départs, mais en 2019, les fruits de cette attirance ont pris la forme de deux nouvelles entités décrites et commentées dans le présent rapport et qui, toutes deux, ont eu bien entendu quelques incidences et non des moindres sur le quotidien de l'administration, du secrétariat, de la comptabilité, de l'intendance, ... Mais, apparemment, l'équipe au complet était prête, et surtout volontaire, engagée, motivée, et elle a pu gérer le surcroît de travail généré par ces hasards et donner aussi son coup de main pour les transformer en chance pour les enfants en difficulté de notre canton.

Alors je ne vais surtout pas déroger à l'habituel petit message pour adresser un chaleureux remerciement à l'équipe de maison au grand complet pour avoir absorbé sans broncher et avec brio le surcroît de travail que 2019 leur a amené.

Vous êtes géniaux et ceci n'est aucunement laissé au hasard.

Et ce n'est probablement pas une coïncidence non plus si bon an mal an et pour 2019 également, nous allons devoir rembourser à l'Etat du Valais un bout de la subvention accordée pour couvrir les besoins

quotidiens de notre institution. Puisque les chiffres parlent d'eux-mêmes pour ceux qui veulent bien se donner la peine de les consulter alors je ne vais m'attarder plus longtemps sur eux.

Les nouvelles couleurs de notre institution sont bien plus belles que toutes les explications que l'on peut donner aux choses.

*Brigitte Fournier, administratrice*



## **Secteur socioprofessionnel**

Le secteur socioprofessionnel (SP) de Cité Printemps accompagne principalement des jeunes en situation de rupture, dans le but de les aider à la construction d'un projet professionnel correspondant à leur situation actuelle.

Les situations personnelles et problématiques sont très variées, on ne les citera pas ici, elles nécessitent cependant une adaptation de chaque instant dans l'accompagnement.

Le secteur accompagne également des jeunes désirant approcher le monde du travail et gagner quelques deniers. Les activités proposées à l'interne sont multiples : cuisine, service à la table d'hôtes, conciergerie, nettoyages, buanderie.

Il y a aussi le coaching de plus jeunes parfois, même souvent, insécurisés dans les démarches auprès d'employeurs, ne serait-ce que pour découvrir un métier.

Les collaborations avec la classe-relais, l'office d'orientation scolaire et professionnelle, le Centre d'information et d'orientation (CIO), sont autant d'outils importants dans l'avancement de chaque situation.

Nous avons depuis l'été 2019 des stagiaires gestionnaires en intendance, qui viennent pour une durée de 6 mois travailler dans les différents secteurs : la lingerie, les nettoyages, la table d'hôtes et la cuisine.



En plus d'apporter une aide précieuse, cela nous permet d'avoir des contacts avec l'École professionnelle artisanat et service communautaire de Châteauneuf (EPASC).

Concernant la cuisine, nous avons le plaisir de constater que le succès de la table d'hôtes est toujours au rendez-vous, non seulement avec une clientèle fidèle, mais également avec un engouement des jeunes pour participer au service de midi.

Et pour terminer, nous ouvrons notre horizon en allant rencontrer différents interlocuteurs qui sont déjà, ou pourront devenir des partenaires ressources selon les problématiques rencontrées avec les jeunes en recherche d'une solution professionnelle. Par exemple, M. Bruno Besse, promoteur de places d'apprentissage au Service de la formation professionnelle, qui nous a apporté de précieux conseils.

*Jean-Marie Fournier, MSP et responsable technique  
Pascal Jacquod, MSP et chef de cuisine*



## ***Cité Printemps, une institution amie des enfants***

L'an 2019 marque les 30 ans de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CDE). Cet instrument juridiquement contraignant a permis d'étendre les droits humains aux enfants et de les concevoir désormais comme des sujets de droits. Par leur ratification, les États parties, dont la Suisse depuis 1997, reconnaissent l'enfant comme un acteur compétent qui a le droit à la protection, à des prestations et à la participation. Dans ce contexte, Cité Printemps se veut une institution amie des enfants par analogie au concept de « Childfriendly school » développé au milieu des années 90 par l'UNICEF. Ce modèle se base sur le principe d'inclusion et se focalise sur l'intérêt supérieur (art. 3, al.1 CDE) de l'enfant. Nous précisons que la concrétisation d'un tel concept n'est possible qu'avec la pleine participation et le plein appui de tout le réseau d'entraide qui gravite autour des enfants. Cité Printemps travaille de manière systémique en impliquant l'enfant/le jeune, la famille, les services placeurs, les enseignants et les thérapeutes. Nous sommes convaincus que c'est le partenariat, main dans la main, qui améliore la qualité de notre accompagnement.

La construction d'une institution amie des enfants passe également par la sensibilisation et la formation des professionnels travaillant avec les enfants. La co-auteure de cet article obtiendra prochainement un master en Droits de l'Enfant délivré par l'université de Genève. L'équipe de direction revisite tous ses concepts et ses procédures à l'aune de la CDE. L'expression libre de l'opinion de l'enfant et sa participation à toutes les décisions le concernant (art. 12 CDE) doivent devenir la clé de voûte de nos prises de position et notre questionnement permanent. Par ailleurs, en écho au jubilé de la CDE, la journée annuelle de formation interne de Cité Printemps a porté sur les droits des enfants. Le professeur Daniel Stoecklin, sociologue, spécialiste de la thématique, a conduit, un jour durant, tout le personnel éducatif dans un esprit de sensibilisation et de développement d'actions concrètes de ces droits.

Cité Printemps poursuit l'objectif de permettre à chaque enfant accueilli, d'exercer ses droits. Les discussions, les jeux, les livres sont autant de moyens pour aborder ce sujet. La promotion des droits de l'enfant et plus largement des droits humains, fait partie intégrante de notre mission éducative. Nous sommes persuadés que cette éducation est nécessaire afin que les jeunes prennent conscience de leurs droits et en exigent le respect. De plus, à travers notre concept pédagogique ainsi que nos actions éducatives, nous promovons la vision de l'enfant compétent ainsi que la participation des jeunes. Cette vision de l'enfant acteur social qui agit de manière réflexive et pragmatique, constitue non seulement un nouveau paradigme des études de l'enfance, mais fonde également notre accompagnement au quotidien. Nous accordons une attention particulière à la parole de l'enfant durant son placement. L'accompagnement individualisé et la création de lieux de concertation sans démagogie où les jeunes apprennent la prise de parole collective constituent des exemples d'actions concrètes entreprises par les professionnels de Cité Printemps. La co-construction de projets avec les jeunes est essentielle, car elle permet de sortir d'une vision paternaliste où le professionnel pense savoir ce qui est bon pour l'enfant. Cette pédagogie participative donne la possibilité à l'enfant de s'exprimer et surtout d'être entendu. Enfin, à travers ces actions, nous souhaitons offrir aux jeunes un espace de réflexivité et de dialogue avec des personnes de confiance nécessaire à la construction de leur identité. Nous sommes convaincus que ces espaces permettront aux jeunes de trouver de la cohérence et du sens dans leur existence.



De nombreuses démarches d'implémentation de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant se mettent en place dans notre institution et de beaux projets se dessinent pour l'avenir. Nous sommes fiers de citer le souhait de quelques jeunes de participer à la journée de débat général organisée par le Comité des Nations Unies sur les droits de l'enfant en 2021. Cette journée sera pour eux, l'occasion de se réunir avec d'autres jeunes ainsi que des décideurs, de discuter et de partager comme experts leurs opinions sur des questions importantes liées à leur placement. Le thème de la journée s'articulera autour de la protection de remplacement pour les enfants.

Nous donnons la parole à deux d'entre eux qui nous partagent des extraits de leurs lettres de candidature pour la participation à ce projet :

« Je souhaiterais réellement participer à ce projet et rencontrer des enfants et des jeunes du monde entier. Ce projet constitue une occasion unique à mes yeux. À mon avis, cela serait une expérience enrichissante, car je pourrais communiquer avec d'autres personnes se trouvant dans la même situation que moi. De plus, je pourrais comparer les différences et ressemblances entre les pays qui seront présents ce jour-là, à l'ONU. En outre, les différents témoignages que j'entendrais me permettront de gagner en maturité et en expérience. Pouvoir avoir la parole dans un évènement comme celui-ci constituerait une réelle opportunité de m'exprimer et d'être entendue comme une citoyenne à part entière et comme principale concernée par ces mesures de protection. » *Jeune fille, 16 ans*

«Je suis conscient que l'occasion de participer à ce projet ne se présentera qu'une seule fois dans ma vie et je n'aimerais pas laisser passer cette occasion en or de pouvoir partager mon vécu et mes expériences avec les autres jeunes qui se trouvent dans la même situation que moi et qui vivent dans différents pays. J'adorerais pouvoir m'exprimer sur la façon dont je vis le fait d'être placé, mon parcours ainsi que mes différentes expériences. Le fait de pouvoir discuter avec une personne d'une autre culture de ses ressentis et de pouvoir apprendre le fonctionnement de l'établissement dans lequel elle se trouve serait vraiment très enrichissant pour moi. Mes motivations de participer à ce projet ne sont pas de juger ou de faire des comparaisons, mais de pouvoir découvrir d'autres réalités que la mienne. Je trouverais très gratifiant de pouvoir donner mon avis sur certaines thématiques concernant les institutions et de pouvoir être entendu à ce sujet. Je pense que le fait d'être placé depuis de nombreuses années me permettrait de donner mon avis sur une multitude de situations que j'ai pu vivre. Ma vision du foyer et du placement a évolué au même titre que moi durant mes années de placement. Le foyer m'a beaucoup apporté.» *Jeune garçon, 17 ans*

L'anniversaire des 30 ans de la signature de la Convention a permis de mesurer des avancées notables dans la prise en compte des droits des enfants dans notre pays. À l'image du pédiatre polonais Janusz Korczak, auquel nous aimons nous référer, dans son livre: «comment aimer les enfants», nous pensons: «qu'aucune opinion ne soit une conviction absolue, immuable [...] À cette condition, notre travail ne sera jamais ni monotone, ni sans espoir». Nous nous engageons à concrétiser avec passion et détermination, au quotidien les articles de la CDE, sans attendre le prochain jubilé.

*Gentiane Moser, coordonnatrice  
Serge Moulin, directeur*



Bonjour la cuisine es ce que  
vous pourrais me fair un pik-nik  
pour tous les lundi s.v.p.

Je voudrais attendre chaque  
fois de Swanwish

1 Lundi je merais

1 swanwish au thon

1 swanwish au poulet curry

1 boiteille deau

1 boiteille de tea froid peche

1 fruit égale

2 Lundi je merais

1 swanwish a la viande secher

1 swanwish au Salmon

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

<b>ACTIF</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
<b>Trésorerie</b>	<b>342 720.99</b>	<b>646 213.04</b>
Caisse	11 990.50	4 645.80
CCP	128 323.99	240 915.39
BCV Exploitation	202 406.50	400 651.85
<b>Créances résultant de prestations de service</b>	<b>282 095.30</b>	<b>279 410.95</b>
Débiteurs pension	197 596.65	171 761.10
Réserve pour débiteurs douteux	-1 336.75	-1 336.75
C/C Fondation Sainte Famille	85 835.40	108 986.60
<b>Stocks</b>	<b>5 624.45</b>	<b>5 964.20</b>
Stock cuisine	5 624.45	5 964.20
<b>Actifs de régularisation</b>	<b>150 165.40</b>	<b>11 640.20</b>
Actifs anticipés	150 165.40	11 640.20
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		
<b>Immobilisations corporelles meubles</b>	<b>352 787.80</b>	<b>119 686.85</b>
Mobilier	2 634.80	3 513.10
Agencement fixe	269 098.10	102 080.55
Véhicules	81 054.90	14 093.20
<b>TOTAL DE L'ACTIF:</b>	<b>1 133 393.94</b>	<b>1 062 915.24</b>

<b>PASSIF</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>DETTES À COURT TERME</b>		
<b>Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services</b>	<b>497 100.39</b>	<b>399 213.33</b>
Créanciers	447 978.45	238 393.35
c/c Etat du Valais	49 121.94	160 819.98
<b>Passifs de régularisation et provisions à court terme</b>	<b>78 469.78</b>	<b>85 607.99</b>
Passifs transitoires	78 469.78	85 607.99
<b>DETTES À LONG TERME</b>	<b>405 600.00</b>	<b>436 800.00</b>
Prêt de la Fondation Sainte-Famille	405 600.00	436 800.00
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Capital social	500 000.00	500 000.00
Découvert reporté	-500 000.00	-500 000.00
<b>Reserves et fonds affectés</b>	<b>152 223.77</b>	<b>141 293.92</b>
Bénéfice table d'hôtes	30 070.55	19 394.55
Activités autofinancées	122 153.22	121 899.37
<b>TOTAL DU PASSIF:</b>	<b>1 133 393.94</b>	<b>1 062 915.24</b>

## COMPTES CONDENSÉS DES CHARGES ET PRODUITS – PRIX DE REVIENT PAR JOUR

Libellés	Comptes 2019	PRJ	Budget 2019	PRJ	Comptes 2018	PRJ
<b>Nombre de journées de présence</b>	<b>20 814.00</b>		<b>20 817.00</b>		<b>20 721.50</b>	
Journées hors canton	3 333.00		2 370.00		2 542.00	
<b>Nombre de journées valaisannes</b>	<b>17 481.00</b>		<b>18 447.00</b>		<b>18 179.50</b>	
<b>CHARGES</b>						
Personnel	5 187 624.30	249.24	5 154 985.10	247.63	4 718 735.15	227.72
Besoins médicaux	7 582.25	0.36	6 500.00	0.31	3 161.60	0.15
Alimentation & Boissons	187 147.30	8.99	167 000.00	8.02	159 368.15	7.69
Ménage	34 667.50	1.67	14 900.00	0.72	10 364.80	0.50
Entretien & Réparations	294 869.40	14.17	212 700.00	10.22	199 808.40	9.64
Utilisation des installations	130 559.88	6.27	95 030.00	4.57	135 611.57	6.54
Energie & Eau	76 451.30	3.67	68 500.00	3.29	73 676.40	3.56
Ecole, formation et loisirs	133 740.75	6.43	130 000.00	6.24	123 892.00	5.98
Bureau & Administration	75 990.50	3.65	69 700.00	3.35	63 061.75	3.04
Autres frais d exploitation	10 139.75	0.49	8 700.00	0.42	6 293.30	0.30
<b>Total charges</b>	<b>6 138 772.93</b>	<b>294.93</b>	<b>5 928 015.10</b>	<b>284.77</b>	<b>5 493 973.12</b>	<b>265.13</b>
<b>PRODUITS</b>						
Contributions de répondants ou parents	1 400 201.97	67.27	1 206 833.50	57.97	1 188 326.00	57.35
Loyers & Intérêts	7 693.75	0.37	6 000.00	0.29	6 625.00	0.32
Produits divers	5 778.15	0.28	7 000.00	0.34	48 842.10	2.36
Contributions & Subventions	918 921.00	44.15	911 543.55	43.79	911 000.00	43.96
<b>Total produits</b>	<b>2 332 594.87</b>	<b>112.07</b>	<b>2 131 377.05</b>	<b>102.39</b>	<b>2 154 793.10</b>	<b>103.99</b>
<b>DEFICIT</b>	<b>3 806 178.06</b>	<b>182.87</b>	<b>3 796 638.05</b>	<b>182.38</b>	<b>3 339 180.02</b>	<b>161.15</b>
Subvention accordée	3 855 300.00		3 650 000.00		3 500 000.00	
Complément accordé pour foyer de Bagnes			205 300.00			
Subvention à rembourser	49 121.94				160 819.98	

### Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de Fondation Cité Printemps à Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 27 mars 2019, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation, aux statuts et au règlement de la fondation.

Fiduciaire FIDAG SA



Christophe Pitteloud  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Jacques Voeffray  
Expert-réviseur agréé

Sion, le 5 mars 2020  
Exemplaire numérique

**Annexes:** comptes annuels établis par la fondation

## **DONATEURS 2019**

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes, les entreprises, les fournisseurs qui régulièrement ou ponctuellement nous apportent leur soutien par leur appui financier et leur don en nature. *(par ordre alphabétique)*

Antonioni Philippe, Bramois  
Arlettaz-Brack Chantal et Dominique, Lausanne  
Aymon Valentin, Savièse  
Bitz & Savoye SA, Sion  
Bitz Électricité SA, St-Léonard  
Bornet Patrick, Sion  
Bourgeoisie de Sion  
Carron Florentin, Fully  
Centre missionnaire de Bramois  
Clivaz Christophe, Sion  
Commune d'Ardon  
Commune d'Evionnaz  
Commune d'Evolène  
Commune de Bagnes  
Commune de Charrat  
Commune de Crans-Montana  
Commune de Nendaz  
Commune de Saint-Léonard  
Commune de Sembrancher  
Commune de Vex  
Commune de Vollèges  
Courtine & Héritier SA, Savièse  
Couvent Ste-Ursule, Sion  
Dayer Marthe, Sion  
Dubosson Fernand, Troistorrents  
Eggs & Luginbühl SA, Sion  
Felix Bureautique, Sierre  
Fellay Serge, Martigny  
Feuerloscher Nu-Swift AG, Bienne  
Fiduciaire Actis SA, Sion  
Gillioz Nicole et Fernand, Uvrier  
Golden Optic SA, Sion  
Hauri Pascal, Sion  
Héritier Fromages SA, Sion  
Imprimerie Fiorina Sàrl, Sion  
Jacquod Eric, Bramois  
Le Délice du Grand-Pont, Sion  
Lutz Distributions AG, Glis  
Mabillard Pierrette, Sierre  
Maintair SA, La Conversion  
Marché du Meuble SA, Sion  
Marques Albuquerque Dalia Maria, Sion  
Métrailler Bernard, Uvrier  
Micheloud Paul, Bramois  
Mittaz José, Le Châble  
Mukuna Gabriel, Sion  
Nanchen Philippe, Lens  
Nanchen Roselyne et Jean-Pierre, Lens  
Oiken SA, Sion  
Pardo Nadine et David, Sion  
Perrier Vitrierie-Miroiterie Sàrl, Sion  
Pignat Bernard, Vouvry  
Rion Yvan, Crans-Montana  
Roudit Benjamin, Saillon  
Roudit Bernard, Grimisuat  
Roudit-Bourban Immobilier, Sion  
Rouiller Françoise et Jean-Daniel, Sion  
Roux Jean-Richard Sàrl, Sion  
Sierro Christophe, Sion  
Vianin Guy-Pierre, Bramois  
Ville de Sion